

Lyon, le 15 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Terrasses de la Presqu'île : la terrasse intermédiaire et l'accès à la halte fluviale livrés pour les beaux jours !

Les travaux des Terrasses de la Presqu'île, au niveau du secteur Saint-Antoine vont pouvoir reprendre, après une période d'arrêt lié à l'affaissement du mur de rive plongeant dans la Saône. Dès l'été 2025, la terrasse intermédiaire sera livrée, et la halte fluviale sera accessible pour la mise en service de la navette Navigône le 18 juin. Dans le cadre du projet art public des Rives de Saône, une œuvre d'art de Philippe Ramette viendra s'installer sur le belvédère.

Dans la continuité du projet Rives de Saône, l'aménagement des Terrasses de la Presqu'île s'étend le long de la Saône sur une surface de 2 hectares, du pied de l'église Saint-Nizier à la Saône et de la place d'Albon à la passerelle du palais de justice – Pierre Truche. Il s'agit d'un projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon avec la participation de la Ville de Lyon.

L'objectif est de retrouver le bas-port d'autrefois et de rétablir le lien entre la Presqu'île, les bords de Saône et la colline de Fourvière, avec un jardin fluvial de 8500 m² qui offre une respiration, un lieu de nature et de contemplation au cœur de la ville.

Au cœur de ce jardin se déploiera une terrasse intermédiaire de 1200 m², protégée des crues décennales et accueillant une aire de jeux pour les enfants.



Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

La terrasse intermédiaire livrée au début de l'été

Suite aux mesures conservatoires d'urgence réalisées par la Métropole afin de stopper l'affaissement constaté du mur de rive sur un linéaire de 50 mètres, les travaux ont pu reprendre sur les parties intermédiaires et les parties hautes du site, en adaptant les méthodes d'exécution.

Sur le belvédère, en quai haut face à la place d'Albon, les travaux de pose de pierres au sol ont été réalisés durant hiver 2024-2025 et le belvédère a été ouvert au public début avril 2025. Les travaux sur la terrasse intermédiaire ont repris en mars 2025 afin de réaliser les plantations, et se poursuivront jusqu'à fin juin 2025. Ils permettront une livraison de l'aire de jeux prévue début juillet 2025.

Selon le planning prévisionnel, les travaux de confortement définitif du mur de rive pourront être réalisés à partir de l'été 2025, puis les travaux d'aménagement du quai bas pourraient reprendre du Nord vers le Sud pour une livraison estimée au printemps 2026.

L'accès à la future halte fluviale de Navigône assuré

Préalablement, pour permettre le bon fonctionnement de la halte fluviale quai Saint-Antoine, à compter de la prochaine mise en service des navettes fluviales Navigône le 18 juin, l'aménagement définitif au sud du chantier sera réalisé afin d'assurer un accès sécurisé et confortable à la halte. Le ponton de la halte est déjà en place.

Éloge de la contemplation : une œuvre de Philippe Ramette prolonge le *River Movie* au cœur de la presqu'île lyonnaise



Sur le belvédère prendra place l'œuvre d'art *Éloge de la contemplation* de l'artiste Philippe Ramette. Elle s'intègre dans le projet d'art public de la reconquête des Rives de la Saône, le *River Movie*, sous la direction artistique de Jérôme Sans. De Rochetaillée-sur-Saône, au nord, au 2^{ème} arrondissement de Lyon au sud, sur 15 kilomètres de rives, ce sont 23 œuvres d'art intégrées à l'aménagement des Rives de Saône. L'œuvre proposée par Philippe Ramette s'intitule « L'Éloge de la contemplation ». Sculpture avec son socle en lévitation, elle sera positionnée sur le belvédère au droit de la place d'Albon, à

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

llatapy@grandlyon.com

06 46 18 90 93

l'emplacement de l'ancien pont du Change. Ainsi surélevée, l'œuvre matérialise un point de vue imaginaire, qui porte notre regard au-delà des limites imposées par notre propre corps. Elle est une invitation à l'élévation, comme une invitation au voyage, celui de la Saône, qui déploie son récit entre réel et fiction.



« Par son élévation « retenue », ce personnage juché sur son socle semble avoir accédé à un point de vue élevé qui, probablement, lui permet d'entrevoir ce que nous ne voyons pas encore. Comme une métaphore de l'attitude humaine propice à tout progrès et à toute évolution. »

Philippe Ramette



À propos de l'artiste :

Philippe Ramette est né en 1961 à Auxerre, il vit et travaille à Paris. Connu pour défier les lois de la gravité et de la logique, Philippe Ramette, ancien résident de la Villa Arson à Nice, ne cesse d'inventer des objets – qu'il nomme « prothèses » et de rechercher des situations improbables, quasi absurdes, afin de questionner l'irrationnel. Ses sculptures et photographies jouent sur l'imaginaire et tendent à renverser notre perception du monde, tout en donnant à voir un certain basculement de la surface terrestre. Ainsi, qu'il s'agisse d'objets à contempler, d'objets à manipuler ou d'objets pour léviter, ses œuvres induisent des actions, des gestes ou des réflexions qui permettent à celui qui les regarde de stimuler son imaginaire, d'inventer son propre scénario et d'élargir, par la pensée sa propre expérience de la réalité.

Retour sur les mesures conservatoires et études réalisées pour assurer la reprise du chantier

Le chantier du jardin fluvial, débuté en 2022, suite à la démolition de l'ancien parking Saint-Antoine (en 2021), avait fait l'objet d'un arrêt temporaire de chantier début 2024, en raison d'un désordre constaté en quai bas, au nord du pont Maréchal Juin, le long de la Saône. Cet arrêt de chantier était nécessaire afin d'assurer la sécurité des entreprises intervenant sur le chantier et la pérennité du mur de rive.

Des campagnes d'investigations subaquatiques pour caractériser l'origine du désordre ont été réalisées.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

llatapy@grandlyon.com

06 46 18 90 93

Ces dernières avaient permis de découvrir des affouillements importants (cavités créées par érosion en raison des courants de la rivière), sur 50 mètres linéaires en pied du mur de rive, ouvrage historique du XIX^{ème} siècle, et situé dans la Saône, avec des cavités ponctuelles de plus de 2 mètres de profondeur.

Les mesures conservatoires ont été réalisées au printemps 2024 afin de stopper le déplacement du mur de rive : les travaux ont consisté à combler les affouillements en pied du mur par un béton adapté aux travaux en milieu aquatique et à conforter le mur par des enrochements temporaires, dans l'attente du confortement définitif.

Afin de pouvoir reprendre le chantier, la Métropole de Lyon a mené depuis des études géotechniques complémentaires afin de déterminer la solution définitive de confortement du mur de rive, restant à réaliser. La solution retenue par le géotechnicien en lien avec la maîtrise d'œuvre consiste à la mise en place de micropieux verticaux et de tirants inclinés de 30 degrés dans le mur de rive au droit de la zone en désordre. Ces travaux de confortement seront réalisés principalement par voie fluviale.

Compte tenu de la complexité et de la spécificité du site, l'ensemble des travaux d'urgence, études et investigations réalisées, et des travaux de confortement définitif à venir, mais aussi l'arrêt du chantier pour toutes les entreprises, génèrent un coût supplémentaire pour ce chantier estimé à hauteur de 2.1 M€ TTC.

Le projet en chiffres

+90 arbres plantés dans le jardin fluvial (promenade au bord de l'eau et la terrasse intermédiaire)

400 mètres de promenade au bord de la rivière

8500 m² de jardin fluvial, dont **1200 m²** de terrasse intermédiaire- aire de jeux

22.1 M€ d'investissements (Métropole de Lyon), intégrant la démolition de l'ancien parking, dont une participation de la Ville de Lyon au titre de ses compétences (plantations basses, éclairage, square-aire de jeux...) de 2,4 M€ TTC.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

llatapy@grandlyon.com

06 46 18 90 93